

Formation—Loi

modernes et apprendre à s'en servir. De cette façon, au fil du temps, on serait mieux à même de voir s'ils sont capables d'utiliser ce matériel et s'ils souhaitent poursuivre ou non dans la voie qui leur a été ouverte par leur formation.

Nous devons encourager davantage les plus gros employeurs à participer au programme de formation globale dont je parle afin qu'ils connaissent les objectifs que le pays s'est fixé. Que l'on parle de l'enseignement au sens le plus large du terme ou de formation dans son acception la plus étroite, les employeurs à tous les niveaux doivent coopérer. Il faudrait qu'ils donnent aux travailleurs d'un certain âge qui se recyclent, comme aux jeunes qui sont en cours de formation, la possibilité de se rendre dans les entreprises pour voir en action les machines pour l'utilisation desquelles on les éduque ou on les forme, selon le sens que l'on donne à ces termes.

Nous devons nous assurer que la formation sur le tas n'est pas uniquement une formation qui convienne à un employé en particulier, mais bien plutôt une formation qui s'applique à tous. Cela permettra d'élargir les connaissances du travailleur qui entre, par exemple, dans la catégorie des tuyauteurs—faute d'une meilleure expression—mais qui s'aperçoit qu'on lui a montré à travailler dans une entreprise particulière pour un certain employeur et qu'il n'est pas capable de travailler ailleurs, car les méthodes de son employeur sont extrêmement différentes de celles des autres.

Nous devons essayer de faire comprendre aux Canadiens que la majorité d'entre eux peuvent avoir accès à une gamme de professions beaucoup plus vaste et qu'ils ne devraient pas limiter leurs recherches. Par exemple, avant mon arrivée à Ottawa, je n'aurais jamais pensé à conseiller à l'un de mes trois enfants d'étudier les langues afin de pouvoir devenir sténographe du hansom ou interprète ou encore interprète aux Nations Unies. Je n'y aurais jamais songé et je suis sûr que la majorité des parents sont dans le même cas. À ce propos, j'ai remarqué aujourd'hui, avec un certain intérêt, qu'au cours de la période des questions plusieurs députés conservateurs se sont adressés à la présidence en français. En fait, l'un d'eux, le député d'Annapolis Valley-Hants (M. Nowlan), je crois, a posé sa première question en français.

Des voix: Bravo!

M. Deans: C'était très louable et assez surprenant, je l'avoue, car cela n'arrive pas tous les jours. Je me suis demandé pourquoi et tout à coup j'ai compris: c'est le premier pas vers une alliance avec le PQ. Voilà. C'est un premier pas vers l'alliance avec les séparatistes.

Les conservateurs se sont rendu compte qu'ils devaient étudier les langues pour exercer leur métier. Ils se sont préparés à suivre une personne; j'allais dire «un homme», mais je suppose qu'il vaut mieux ne plus utiliser ce terme. Il faut dire qu'ils parlent le français aussi mal que moi; néanmoins, ils sont prêts à suivre René Lévesque qui, au cours du week-end, les a invités à soutenir la séparation du Québec. Je vois la situation se préciser maintenant. Pour être franc, j'ai trouvé étonnant qu'il ne me soit jamais venu à l'esprit que cela se produisait. Puis, je me suis souvenu de la lutte vers la fin du débat constitutionnel alors qu'ils étaient acclamés avec M. Lévesque et je me suis dit que j'aurais dû comprendre ce qui se passait à ce moment-là.

• (2010)

M. l'Orateur adjoint: À l'ordre. En toute déférence, je rappelle au député l'objet du bill à l'étude.

M. Skelly: Nous parlons de formation.

M. Deans: Je parle de la formation dont nous disposons pour accroître, je présume, les chances qui nous sont offertes. Tout comme ma famille pourrait être incitée à apprendre une autre langue, de toute évidence, les Conservateurs se sont rendu compte de la situation et ont décidé que cette formation pourrait leur être très précieuse. Au cours des deux prochaines années, nous les verrons de plus en plus agir ainsi tandis qu'ils s'efforceront d'établir cette alliance scandaleuse pour diviser le pays et pour conquérir le pays à tout prix et de trouver un terrain d'entente avec le PQ en vue de détruire le Canada.

Quoi qu'il en soit, je ne le mentionnais que comme un exemple de la façon dont on pourrait tirer profit de ce genre de programme. J'en reviens à mon propos initial. Il ne me semble pas faire grand doute que la formation au sens traditionnel ne répond plus aux besoins et que pour certains le rêve caressé de devenir un travailleur spécialisé et de pouvoir gagner sa vie n'est pas aussi réalisable qu'il y a quelques années. Si l'on veut que ce programme donne le moindre résultat, il est important d'en faire une entreprise commune. Les employeurs doivent apporter une contribution importante. Ils devront avoir une attitude plus ouverte. Ils doivent être disposés à donner aux gens chargés de planifier l'enseignement le meilleur accès possible à la machinerie utilisée et toute l'information à ce sujet. Ils doivent établir avec le gouvernement une alliance qui ne soit pas sans faire penser à l'alliance que cherchent à mettre au point les conservateurs et les péquistes en vue de miner le pays.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur l'Orateur, nous, du Nouveau parti démocratique, nous préoccuons beaucoup de ce projet de loi, qui a été rédigé sans que les gouvernements provinciaux n'aient vraiment été consultés. Nous reconnaissons pour la plupart ici—sauf quelques députés du parti gouvernemental, semble-t-il—que cette question devrait être traitée de concert avec les gouvernements provinciaux. Nous admettons pour la plupart qu'il faut absolument que les gouvernements fédéral et provinciaux s'assurent que nos écoles d'arts et métiers et autres établissements d'enseignement dispensent le genre de formation nécessaire aux Canadiens pour satisfaire aux possibilités d'emploi de l'avenir. Lorsque le ministre a annoncé ce programme, les ministres provinciaux chargés de ce domaine ont été surpris de ce que réservait le ministre, et cela pour une raison très simple: le ministre ne les avait pas consultés.

M. Bujold: Ce n'est pas vrai.

M. Murphy: Si ce n'est pas vrai, l'un des députés du gouvernement pourra nous le dire après. Le ministre a annoncé ce programme immédiatement avant de s'entretenir avec les ministres provinciaux. Le fait est que nous ne parviendrons à élaborer le genre de programmes dont nous avons besoin pour n'avoir plus à faire appel à 30,000 ou 40,000 travailleurs étrangers, qu'avec le concours des gouvernements fédéral et provinciaux.

Tous les ans nous entendons parler des travailleurs spécialisés dont nous avons besoin pour combler des postes vacants. L'année dernière, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration